



ACADÉMIE
D'ARCHITECTURE

PRIX TONY GARNIER

Concours d'urbanisme et d'architecture urbaine

PRIX 2026

LE PRIX TONY GARNIER

Concours d'urbanisme et d'architecture urbaine

Le Prix d'urbanisme Tony Garnier commémore une double histoire, une double mémoire.

Celle de Tony Garnier, illustre précurseur de la production de l'architecture de la ville, théoricien, pédagogue et concepteur de la complexité et de l'ouverture dans l'urbanisme de projet. Atypique, d'une certaine manière, dans la mesure où il précède le mouvement moderne sans en risquer les déviances.

La mémoire de l'atelier d'urbanisme Tony Garnier, d'autre part, structure d'enseignement en atelier-école, lieu de création pluridisciplinaire qui réunissait des étudiants diplômés de l'Institut d'Urbanisme de l'Université de Paris, et de l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts, à l'initiative de ses deux fondateurs André GUTTON et Robert AUZELLE.

Le prix reprend dans ses statuts les principes de cette formation : étude globale et située d'une question urbaine d'actualité ; intervention locale opérationnelle mettant en œuvre une stratégie d'aménagement et de construction ; élaboration, partagée avec le jury, du programme d'étude et des prestations contractuelles au cours d'une négociation à trois degrés.

Le prix met en compétition des jeunes professionnels de l'urbanisme et de l'architecture à la rencontre de ces deux disciplines issues des Instituts d'urbanisme universitaires et des Écoles Nationales supérieures d'architecture et des Écoles nationales supérieures du paysage.

Il a auditionné et récompensé des projets traitant des grandes questions polémiques de notre époque : le renouvellement des quartiers anciens, la reconversion des friches industrielles et ferroviaires, le réaménagement des entrées de ville, la reconquête des tissus intermédiaires d'entre-ville, la densité et l'épaisseur des lieux de centralité, la recomposition de la nature en ville et des paysages, les lisières urbaines et l'étalement urbain, l'évolution des milieux urbains face au dérèglement climatique et aux conditions de la transition écologique, etc...

Informations sur le site www.prixtonygarnier.fr

PRIX TONY GARNIER 2026

DEGRE FINAL – Séance du Jeudi 26 mars 2026

En application de l'étude globale d'une question urbaine d'actualité, les candidats au Prix d'urbanisme et d'architecture de la ville Tony GARNIER développent une intervention opérationnelle et la stratégie de son aménagement, ainsi que sa faisabilité économique. Ils en construisent progressivement le programme avec le Jury au cours de trois phases d'entretiens successives.

Les thèmes proposés cette année par les candidats retenus pour la présentation finale du Prix 2026 révèlent, de manière remarquable, une convergence autour de la relation entre la ville et son port. Les trois projets sélectionnés s'inscrivent ainsi dans une réflexion commune portant sur la reconfiguration des villes portuaires, qu'elles soient maritimes ou fluviales, le traitement et la reconversion des friches portuaires, ainsi que leur intégration dans les dynamiques contemporaines de développement urbain. Ces démarches interrogent les mutations des interfaces ville-port et mettent en lumière les enjeux de renouvellement urbain, de valorisation patrimoniale et de résilience territoriale.

Conformément aux objectifs de la Fondation du Prix d'urbanisme Tony GARNIER, ils proposent de théoriser les études globales de grands territoires urbanisés à partir de projets de réalisation opérationnelle.

Membres du jury présents lors du troisième degré :

Bertrand DE TOURTIER, Urbaniste IUP, Architecte DPLG, Professeur ENSA et IAU, Président du Jury
Florence CREPU-HOUDY, Architecte-Urbaniste, Associée d'Atelier Choiseul, Architecte Conseil de l'État
Natalia IZARET-TIMANTSEVA, Urbaniste, Docteur en arch., Lauréate Prix Tony Garnier 2018
Pascale JOFFROY, Architecte, Journaliste, Enseignante.
Marie-Marie PENICAUD, Urbaniste-paysagiste, Directrice de l'urbanisme de Vendôme.
Emmanuel REDOUTEY, Urbaniste IUP, Architecte ENSAIS, MC associé à l'École d'Urbanisme de Paris.
Jean-Claude RIGUET, Architecte DPLG, Architecte du patrimoine.
Rodo TISNADO, Architecte et enseignant, fondateur d'Architecture-Studio.

Membres du jury excusés :

Maxime FERRARI, Lauréat du Prix 2025
Wladimir MITROFANOFF, Architecte et Enseignant, Lauréat du concours Innovation.

Candidats ayant accédé au troisième degré :

Octave BONNARD – Arch. DE. ENSA Lyon

Lyon. Franges portuaires productives et habitées du Port Edouard-Herriot à Gerland.

L'étude des relations entre la ville et le fleuve, le port et le parc, autour du site du stade Tony-Garnier, ainsi que l'analyse des nouvelles interactions contextuelles, ont permis d'approfondir la réflexion urbaine et paysagère à l'échelle du périmètre opérationnel, dans le cadre du développement du projet à une échelle plus fine. Plutôt que d'opposer la ville à son port, le projet propose de reconverter les franges portuaires en créant une ville productive structurée autour d'un parc.

Baptiste BOUCHEZ et Julien CARTON – Arch. DE ENSA Rouen

Dunkerque. Reconversion d'une presqu'île industrielle en centre-ville (môle 1).

Reconversion d'une presqu'île industrielle en centre-ville, entre plaine agricole et façade maritime urbanisée. Les orientations d'urbanisme ainsi que le projet de logements, de commerces et d'équipements concernent le site du môle n° 1 et donnent lieu à une proposition audacieuse et radicale d'architectures verticales. Le dossier de troisième degré développe les orientations urbaines ainsi que le montage opérationnel, en mettant en évidence la complémentarité des interventions publiques et privées.

Victor DUCASTEL – Arch. DE. ENSA Paris-Est

Honfleur. Ré-outiller la métropole logistique pour l'échange convivial.

À partir de la transformation d'un entrepôt portuaire en un espace d'accueil et d'accompagnement à vocation maritime destiné aux populations précarisées, le projet, fondé sur la complémentarité des interventions, étudie les effets induits sur la ville et le paysage estuarien. Le principe de réutilisation des constructions existantes et l'approche frugale proposée par l'auteur constituent l'un des axes majeurs de sa méthodologie, dont la pertinence pourrait être reproduite et développée dans des contextes similaires.

Avis et décision

En fonction de la pertinence et du niveau d'aboutissement des réponses apportées aux objectifs et aux prestations du Prix d'urbanisme et d'architecture urbaine Tony GARNIER (étude globale d'une question urbaine d'actualité, application à un secteur urbanisé incitatif, stratégie d'aménagement), le Jury décide à la majorité d'attribuer le Prix Tony GARNIER 2026 à :

Victor DUCASTEL

Honfleur. Ré-outiller la métropole logistique pour l'échange convivial.

pour la qualité de la proposition et la pertinence de la démonstration. Le candidat a convaincu le jury par la portée théorique de son argumentaire sur la mutation d'espaces portuaires existants, tout en déployant des solutions concrètes pour transformer des architectures logistiques et le paysage d'un quai industriel. Cette contribution prospective constitue une réponse généralisable aux volontés de la Fondation Prix Tony GARNIER et s'inscrit dans des enjeux contemporains de réutilisation d'infrastructures du 20^e siècle.

Le jury félicite les candidats finalistes non primés : Octave BONNARD, Baptiste BOUCHEZ et Julien CARTON.

Paris, le 26 mars 2026

Pour le Jury,

Bertrand DE TOURTIER

Président du Jury Fondation Prix Tony Garnier